

Département de
l'Aude

Arrondissement
de Narbonne

Délibération n°
D2026-05-12-28

Conseillers
municipaux en
exercice : 15

Convocation en
date du
07 mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ

Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE

Conseil Municipal du 12 mai 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT.

Présents : de VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, DAYER Christine, BONNÉRY Patrick, MESTRE Anne, CROS Francette, BÉRIOUX Ingrid, CLAYRAC Georges, DURAND Aurore, BARLOGIS Estelle, VERDALE Olivier, JULIEN Dominique, CARRENO Annie.

Absents : aucun.

Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CERDAN David

Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CERDAN David à Georges CLAYRAC.

Secrétaire de séance : DAYER Christine

OBJET : Annule et remplace – D2026-04-02-22 DELEGUE COMMUNAL AU SYADEN : DESIGNATION DU BINOME PARITAIRE

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que suite à une erreur matérielle, le titulaire et le remplaçant avaient été inversés sur la précédente délibération concernant le binôme paritaire de représentants pour le SYADEN, Syndicat Audois d'énergie et du numérique.

Ainsi, Monsieur Georges CLAYRAC, conseiller municipal, est le délégué communal titulaire et Madame Anne MESTRE, adjoint au maire, est déléguée communale suppléante.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de voter cet annule et remplace de la délibération D2026--04-02-22.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Désigne Monsieur Georges CLAYRAC délégué communale titulaire au SYADEN et Madame Anne MESTRE déléguée communale suppléante au SYADEN.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 011-211103510-20260512-D2026_05_12_28-DE

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance,
DAYER Christine



Le Maire,
Xavier de VOLONTAT

